



Retracting foreign purchase

Par **titia07**, le **18/11/2010** à **15:10**

Bonjour,
j'ai effectué un achat le 11 novembre 2010 sur internet sur un site que je croyais canadien mais quand j'ai reçu le 12 novembre une confirmation de paiement dont le nom de la société avait plutôt l'air chinoise j'ai paniqué. voilà je soupçonne une contrefaçon (ce que je ne supporte pas) l'affichage du site est probablement une copie de l'original... bref j'ai envoyé un mail au "service client" pour annuler ma commande pour un motif banal pour ne pas leur faire peur dans un premier temps : déjà reçu l'article de la part de mes amis pour mon anniversaire. donc je souhaite connaître mes recours pour me faire rembourser si ça ne fonctionne pas par ma simple demande. c'est une somme importante et je suis d'habitude très vigilante alors ça me contrarie vraiment si vous voulez connaître le nom du site, et la société de paiement je peux vous les communiquer ultérieurement. je suis étudiante et 212 euros ça fait un trou dans mon budget. je n'ai pas reçu l'article pour le moment, il est précisé "en traitement" à ce jour sur le site. merci pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **18/11/2010** à **15:27**

De toute façon, le droit de rétractation se fait par courrier (LRAR), pas par mail.
Est-ce que les CGV mentionnent la possibilité d'une rétractation ?

Par **titia07**, le **18/11/2010** à **21:54**

merci d'avoir accordé de l'importance à ma situation

en fait lorsque l'on clique sur les CGD il apparaît le même texte sur toutes les rubriques, c'est une sorte de charabia latin/espagnol que j'ai tenté de traduire mais ça ne signifie rien de plus qu'une succession de mots sans lien et surtout sans rapport avec la vente je craque, je vous donne le nom du site si vous avez le courage d'y jeter un coup d'oeil. c-a-n-a-d-a-g-o-o-s-e-c-o-m.com et le paiement s'est fait par 9-5-e-p-a-y j'ai suivi le chemin "normal" pour annuler ma commande. au début j'ai cru m'être trompée de taille et j'ai envoyé 1 mail au service conso et il m'a répondu, mais là pour une demande d'annulation j'ai peur qu'il me fasse défaut. c'est pour cela que j'ai besoin de vos lumières
je n'ai pas compris votre propos au sujet de la réclamation par lettre... merci d'avance

Par **mimi493**, le **18/11/2010 à 22:45**

Si les CGV ne mentionnent pas la possibilité d'annuler la commande, il n'y a que le droit de rétractation, or ce droit doit s'exercer, quand c'est possible, par LRAR.

ça c'est le risque d'acheter à l'étranger, sur un site qu'on ne connaît pas et sans prendre de renseignements précis sur la fiabilité du site.

En plus, si c'est une contrefaçon, ça risque d'être bloqué en douane et vous risquez des ennuis pour avoir acheté une contrefaçon.

Par **titia07**, le **19/11/2010 à 09:24**

merci encore d'être aussi réactif

normalement mon produit devait venir du canada, donc je n'avais pas peur, mais c'est quand j'ai reçu la confirmation de paiement que j'ai vu un nom à sonorité asiatique

le problème c'est que là j'ai pas trouvé d'adresse pour envoyer la LRAR

en fait dans le meilleur des cas il faudrait que le colis n'arrive jamais pour pouvoir faire un recours à ma banque pour me faire rembourser ou alors et j'en doute qu'ils acceptent normalement de me rembourser.

en revanche sur les pages qui sont copiées du site officiel il y a écrit que si la taille ne va pas ou que le produit a un défaut je peux le retourner, et même être remboursée totalement mais c'est la copie du vrai site alors je sais pas ce que ça vaut

Par **mimi493**, le **20/11/2010 à 12:14**

La banque devrait refuser de vous rembourser car elle n'a pas à se mêler des conflits commerciaux de son client.

Vous avez payé comment ?

Par **titia07**, le **23/11/2010 à 20:52**

merci encore de suivre mon affaire

j'ai payé par carte un organisme qui s'appèle c-s-r-e-a-s-o-n 9-5-e-p-a-y je leur ai envoyé un mail diant que je souhaitais annuler ma commande et ils m'ont répondu de le recontacter dans 15 jours si j'avis pas réussi à m'entendre avec le vendeur, si j'ai tout compris alors voilà pour le moment j'attends, sachant que le vendeur n'a pas répondu comme per hasard à ma demande d'annulation je dois faire quoi si je reçoit quand même cette horrible chose que je ne veux pas

je m'en veux je m'en veux, j'achète souvent sur le net, depuis des années et c'est la première fois que ça m'arrive je suis idiot de m'être faite avoir comme ça visitez le site que j'indique plus haut vous verrez que c'est pas évident, je me sens bête enfin c'est fait, c'est fait, et je vais tout de même essayer de limiter la casse...

Par **mimi493**, le **23/11/2010** à **21:02**

Vous avez payé par carte bancaire, c'est ça ?

Par **titia07**, le **26/11/2010** à **09:48**

oui oui par carte bancaire